

Rapport moral 2025 du Bureau de la Fondation Gabriel-François Richard

Composition du Conseil d'administration 2025

Membres de droit du Conseil d'Administration :

Monsieur l'archevêque de Lyon représenté par Monsieur Florent Touchard.

Monsieur le curé de la paroisse de St-Nizier représenté par Monsieur Jean-Claude Gillot, puis par Monsieur Xavier Banguil

Monsieur le maire de Lyon représenté par Monsieur Laurent Bosetti

Bureau :

Président	Monsieur Pierre Mouterde
Vice-Président	Monsieur Christian du Verne
Secrétaire	Maître Dorian Jarjat
Trésorier	Monsieur Yves Tardy

Autres administrateurs

Monsieur Luc Chauvin

Monsieur Joël Cassassolles

Monsieur Pierre Bru, puis Monsieur François Guyon

Monsieur Jean-Marc Antherieu

Monsieur Jean Berger

Autre participant :

Madame Judith Husson, Représentant de Mme. Le préfet

Conduite des Conseil d'Administration et des réunions du « Bureau ».

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu les : 24 avril, 13 juin, 25 septembre, 17 novembre et 18 décembre.

Les réunions du « bureau » ont eu lieu les : 15 janvier, 7 février, 11 février, 17 mars, 10 avril, 11 avril, 18 avril, 6 mai, 16 mai, 6 juin, 29 août, 24 septembre, 20 octobre, 17 novembre, 10 décembre, 15 décembre. Certaines de ces réunions se sont tenues en distanciel via l'application « Zoom ».

Rapport Moral du Bureau

Nous prenons d'années en années conscience de la fragilité des personnes accompagnées.

Les hospitalisations en lien avec la dégradation de l'état de santé sont en augmentation.

Nous avons accompagné jusqu'en fin de vie : Nathan Kerurien, Denis Seignebosc, Alain Durand, Michel Cartier et Sara Layouni.

Concernant les ressources humaines et plus spécifiquement le Comité de Direction, l'année 2025 aura été particulièrement perturbée.

Les défaillances de la Direction Générale devenant progressivement extrêmement préjudiciable pour la Fondation, nous avons été amenés à engager successivement une rupture conventionnelle, deux licenciements indispensables à la restauration d'un fonctionnement opérationnel adéquat, et nous avons subi un troisième licenciement pour inaptitude d'un directeur à qui nous avons signifié une rencontre en vue d'une sanction et qui est resté en arrêt maladie pendant de longs mois, avant d'obtenir cette inaptitude.

Dans le même temps, la présidence de la Fondation a reçu de ses financeurs une injonction de mise en conformité des établissements de La Villas Saint Raphaël. Cette injonction a été formulée à la suite de courriers anonymes, d'une visite sur le site et d'entretiens téléphoniques.

Sur le plan financier, les établissements historiques ont confirmé leurs retours à un équilibre global alors que les établissements ayant rejoints la fondation début 2024 ont continué à être lourdement déficitaires. Les comptes globaux des établissements la Fondation restants dans le rouge.

Les rapports d'activités de chacun des établissements sont disponibles sur demande.

§

Ressources humaines :

Au cours de l'année, quatre membres du Comité de Direction ont été remplacés. La direction générale ayant construit un modèle clanique le remplacement des membres du Codir a dû être conduit entre mai 2025 et le tout début de 2026.

Cette situation nous a amené à utiliser les services d'InterActions et de MCG Managers qui ont conduit des missions de management de transition – Direction Générale - Direction de La Villa - Direction des Maisons. Ces missions ont été conclues par des préconisations instructives et utiles pour les nouveaux managers recrutés.

Le recrutement de Monsieur Magimel a, quant à lui été mené, avec le cabinet CDG Conseil.

Le Comité de Direction est maintenant composé de l'équipe suivante :

Direction Générale :	Monsieur Benoit Magimel
Ressources humaines :	Madame Sophie Antion
Finances :	Madame Catherine Bousquet
Patrimoine :	Madame Anne Dufay
Vie de la Fondation :	Madame Mégane Hadchadourian
Qualité :	Madame Celine Giraud (en arrêt maladie depuis septembre 2025)
Villa Saint-Raphaël :	Madame Joséphine Mesrari
Maisons	Monsieur Manuel Munier
CEM et SESSAD :	Madame Karine Fessler
Foyers et AJ	Monsieur Christophe Walisko
ESAT et SAVS :	Monsieur Nicolas Muller

Des recours contentieux auprès des Prud'hommes ont été engagés par deux anciens managers.

Le retour d'expérience de cette douloureuse séquence a conduit le « Bureau » à élaborer un Manuel de Gouvernance. Celui-ci rappelle les responsabilités et chaînes de délégations des différentes instances/directions et les délégations en matière de recrutement des membres du Codir de la Fondation.

Injonction de mise en conformité des établissements de La Villa Saint-Raphaël :

L'injonction de nos financeurs a été considérée avec toute l'attention qu'une telle situation nécessite.

Les décisions prises en amont de ce courrier : RC avec la Directrice des établissements, mise en place d'une Direction de Transition, ainsi que les opérations menées post-injonction ont permis de rétablir une situation plus saine en matière d'accompagnement des résidents et de leur sécurité.

Néanmoins, les difficultés de recrutement du personnel, l'absentéisme chronique restent des inquiétudes majeures, comme la taille de certains groupes de vie qui nous semblent encore trop importante.

Situation économique de la Fondation

Les comptes 2025 des établissements de la Fondation, montrent un résultat négatif de – 572 k€ (siège inclus). La situation est extrêmement contrastée entre les établissements de l'ancien périmètre et ceux intégrés début 2024 (La Villa et Les Maisons)

Les établissements de l'ancien périmètre affichent des résultats positifs pour la première fois depuis longtemps à +312 K€. L'ESAT reste positif à +144 K€ mais en léger recul par rapport à 2024 : + 166 K€.

A contrario, les établissements de La Villa et des Maisons restent extrêmement négatifs : - 627 K€ pour ceux de La Villa et de – 257 K€ pour ceux des Maisons.

Périmètre historique :

Plusieurs facteurs expliquent l'amélioration des résultats :

1. Les efforts engagés par les équipes de direction pour réduire les dépenses ont été fortement contributifs.
 - a. Meilleur contrôle des dépenses d'intérim.
 - b. Réduction des frais dont ceux relatifs à l'énergie.
2. L'accompagnement de nos financeurs :
 - a. Application du Ségur pour tous (Métropole).
 - b. CNR alloués aux établissements en difficulté (ARS),
 - c. Produit de la CNSA pour la mise en place d'Imago.

Etablissements intégrés en 2024 : - Maison des Mollières - Maison d'en Haut - Villa Saint-Raphaël.

Malheureusement, les déficits enregistrés en 2024, ne se sont que très peu réduits en 2025.

- 1 La réduction des déficits entre 2024 et 2025 provient essentiellement :
 - a. De l'application du Ségur pour tous (Département du Rhône et Métropole)
 - b. Du rebasage de la partie Soins de La maison des Mollières (ARS)
 - c. De CNR pour les établissements en difficulté. (ARS).
- 2 Les plans qui devaient être mis en œuvre fin 2024 ne l'ayant pas été (défaillance avérée de la Direction Générale), les causes conjoncturelles des déficits (Taux d'occupation) n'ont pas été totalement corrigées en 2025 :
 - a. Places vacantes à La Maison d'en Haut (1) et surtout à La Villa Saint-Raphaël (4).
- 3 Les causes structurelles ont continué à exister en 2025.
 - a. Manque d'effectifs pour couvrir les périodes de congés des salariés
 - b. Absentéisme chronique : Appel à l'intérim

Ces situations ont fait l'objet de présentations détaillées aux financeurs concernés (Département et Métropole). Les demandes de Rebasage n'ont pas encore abouti. Nous verrons dans les priorités 2026 que la correction des causes conjoncturelles (Taux d'occupation) est un impératif.

Néanmoins le rétablissement des résultats de ces établissements reste une des priorités stratégiques de la Fondation qui n'a pas les moyens d'absorber de tels déficits sur du long terme.

Revenus Patrimoniaux :

En 2025, les revenus Patrimoniaux sont à la hauteur de 394 K€. Cette année encore ils ne permettent pas de faire plus et mieux pour les personnes accompagnées. Ils permettent néanmoins de stabiliser notre trésorerie

§

Objectifs prioritaires pour 2026 :

Monsieur Magimel a pour missions prioritaires en 2026 :

- a) Continuer à fédérer l'équipe du Comité de Direction.
- b) Identifier les actions à mener pour rétablir l'équilibre des établissements de La Villa Saint-Raphaël et des Maisons. Notamment atteindre durablement des taux d'occupation de 100%.
- c) Garantir la pérennité des résultats des établissements historiques.

Au-delà de ses priorités, les objectifs principaux de la Fondation restent :

- La qualité d'accueil des personnes accompagnées
- La qualité de vie au travail des salariés
- La pérennité de la Fondation
- Sa place au sein de son territoire

Lyon, avril 2025

Le Bureau de la Fondation Gabriel-François Richard